

**COMMUNE DE SAINT MICHEL
48160 SAINT MICHEL DE DEZE**

Tél : 04.66.45.51.83

Email : mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Compte-rendu du CCAS du 3 juillet 2020

0/ Mise en place des membres du CCAS : Arrêté N° AR_72_2020

Les quatre personnes nommées par la Maire pour composer, avec les quatre conseillers municipaux, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Michel de Dèze, sont les suivants :

Membres issus du conseil municipal :

Rita BOZETTI
Céline LEROUX
Lucien GREZE
Philippe LAFARGE

Membres extérieurs au conseil municipal :

Annie MARTIN
Sylvie BARBARAN
Natacha VINCENT
Brigitte BOTCAZOU

La mise en place de CCAS étant fixée, l'ordre du jour peut commencer :

Personnes présentes : Michel BONNET, Sylvie BARBARAN, Annie MARTIN, Rita BOZETTI, Céline LEROUX, Lucien GREZE, Natacha VINCENT, Brigitte BOTCAZOU.

Personne représentée : Philippe LAFARGE représenté par Michel BONNET.

Personne absente : 0

1/ Désignation du secrétaire de séance : Brigitte BOTCAZOU

2/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 mars 2020

Le compte rendu est approuvé.

3/ Vote du budget primitif 2020 :

Délibération N° 2020_008 CCAS

L'adoption du budget du CCAS pour l'année 2020 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 12 200.00 Euros

En dépenses à la somme de : 12 200.00 Euros

*Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration adopte le budget 2020
= 9 pour, 0 contre, 0 abstention*

4/ Orientation du CCAS :

Se diriger vers plus des actions sociales.

Débat sur la fête de la Saint Michel le 27 septembre prochain.

Le menu, les flyers, les invitations, les tables, bancs : voir l'organisation

Le lot du CCAS à prévoir pour le 8 novembre 2020.

Des lots sont à rechercher : Natacha et Annie s'en chargent (mais les autres membres peuvent également s'en charger en collaboration avec Natacha et Annie)

Le loto de la Biodiversité doit être fait en début du loto.

5/ Demandes d'aides diverses et dons :

L'assemblée générale de l'ADMR a eu lieu : le personnel d'aides ménagères est égal à 7 ETP (Equivalent Temps Plein)

L'ADMR demande que soit nommé dans chaque commune un représentant pour prendre attache auprès de nos personnes âgées.

6/ Questions diverses : Situation exploitation du Viala

Les analyses sont bonnes et les factures d'analyses sont toujours en litige.

Le 20 juillet 2020 Assemblée Générale du comité de soutien à Sylvie DUBOIS, au lieu dit "la Fête"

Repas tiré du sac

Intervention du Syndicat Haute vallée Cévenole

Projection d'un film à la belle étoile sur une ferme du Havre et ses déboires par CINECO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h05